

Troisième action de Val'Action

Val'Action lancera sa troisième action au comptoir. Après les autocollants « J'achète ici », « Je mange ici » et « Je sors ici », de fin 2015, ainsi que les sacs marqués du même logo, l'association des commerçants du Val-de-Travers souhaite accroître sa visibilité et expliquer sa démarche.

Val'Action c'est qui ? C'est un groupe de commerçants motivés qui s'est formé suite aux ateliers participatifs organisés par la commune de Val-de-Travers en février 2015. Le comité, composé notamment du président Fabien Currit, du secrétaire Laurent Colomb et de la caissière Nicole Wenker, est entouré d'une douzaine de commerçants lors de ses séances. C'est le 30 mai 2016 que l'association à but non lucratif a été créée officiellement, dans le but d'organiser des actions de soutien et de promotion, visant à améliorer la situation difficile que traversent les commerces de la région.

Pour rappel, aucune cotisation annuelle n'est demandée aux membres de Val'Action, seules les actions « À la carte » proposées aux commerçants sont payantes.

Val'Action a le plaisir d'annoncer que 77 commerçants ont décidé de participer à cette

nouvelle action. Un stand commun est mis en place par l'association pour mettre en valeur les commerces de la région.

Un tirage au sort aura lieu à la fin du comptoir. Pour y participer, les visiteurs devront répondre à un questionnaire concernant leurs attentes vis-à-vis des commerces régionaux. Chaque soir, des patrons se relaieront sur le stand afin de renseigner les visiteurs concernant les actions futures, les objectifs de l'association et ses partenaires. Sur un écran, les photos des commerces participant à cette troisième action défileront pendant toute la durée de la manifestation.

Et cette action ne sera pas la dernière de 2016 ! Val'Action prépare déjà un nouveau projet pour les fêtes de fin d'année, et espère que d'autres commerces de la région souhaiteront rejoindre l'association afin de renforcer sa visibilité au sein du Val-de-Travers.